



## WP4.8 « Visite de suivi annuel des experts européens » Maroc, du 07 au 10 Juillet 2021

Cette mission a été réalisée dans le cadre de l'activité WP4.8 « Coaching à distance et rencontre annuelle avec les partenaires européens » du projet intitulé « Structuration et Accompagnement de l'Entrepreneuriat Étudiant au Maghreb – SALEEM », cofinancé par l'Union Européenne « programme Capacity building – Erasmus+ 2017 ».

L'objectif était de faire le bilan des actions menées et de constater les progrès enregistrés dans l'activité d'accompagnement des étudiants inscrits au Statut National Etudiants-Entrepreneurs (SNEE) au sein des deux pôles SALEEM à l'université Mohammed V de Rabat (UM5R) et à l'université Hassan II Casablanca (UH2C) et de présenter l'étude sur l'entrepreneuriat féminin effectuée par l'Université Technique de Cluj-Napoca.

### Dates et lieux de la visite :

- Mercredi 7 et jeudi 8 juillet : Pôle SALEEM de Rabat
- Vendredi 9 juillet et samedi 10 juillet : Pôle SALEEM de Casablanca

### Experts européens participant à cette visite :

- **M. Stéphane Marion**, Maître de Conférences, Chargé de mission au développement de l'entrepreneuriat dans la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon 3, France
- **Mme Cristiana Bulgaru**, Professeure, Université Technique Cluj Napoca, Roumanie

Les experts ont pu rencontrer les différents acteurs des deux pôles dans le cadre du programme de visite initialement défini avec les différentes parties prenantes partenaires du projet SALEEM au Maroc.

\*\*\*\*

## Visite du pôle SALEEM de Rabat (07 et 08 juillet 2021)

La journée du **7 juillet** a été organisée au sein du pôle de Rabat à la Cité de l'Innovation de l'université Mohammed V Rabat (UM5R) ce qui a permis de constater les moyens mobilisés par l'université pour favoriser l'activité du pôle. Plusieurs salles, dédiées au coworking ou à la formation, équipées de moyens adaptés ont ainsi pu être visitées.



La très faible présence d'étudiants travaillant sur leur projet pendant cette période peut s'expliquer pour partie par la date de la visite et pour partie par les restrictions liées à la pandémie de la COVID 19. Pour autant, cela doit rester un point de vigilance sur la capacité de la structure à jouer un réel rôle d'incubateur permanent à la disposition des étudiants et de leurs projets.

Dans la matinée, conformément au programme prévu, **Mme Karima Ghazouani** a présenté le **bilan de l'activité du pôle de Rabat**. A noter que le lancement de la 3<sup>ème</sup> promotion a été très largement perturbé par la pandémie ce qui explique des chiffres en retrait. La deuxième partie de la matinée a été dédiée à la rencontre, en présentiel et en distanciel, d'étudiants ayant bénéficié des services du pôle.

Plusieurs points spécifiques au pôle de Rabat sont ressortis de cette matinée et doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- La création d'un réseau de RICE est un élément notable permettant de créer et de faire vivre une réelle communauté de référents ;
- L'activité du pôle devrait se fondre progressivement au sein du Centre Universitaire de l'Entrepreneuriat issu d'un programme porté par le BIT de 2012 à 2016 et prolongé jusqu'en 2018. Si cela a pour intérêt de mettre en synergie les activités développées autour de l'entrepreneuriat par l'université, il faudra être vigilant au fait que les objectifs visés par le projet SALEEM restent prioritaires et que les moyens et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre ne fassent pas défaut.

Une partie de l'après-midi a été dédiée à une discussion sur la certification des compétences entrepreneuriales de l'étudiant-entrepreneur. Mme Ghazouani a fait part des interrogations de l'équipe du pôle de Rabat par rapport à l'approche proposée par Pépite France. Du point de vue de l'équipe, cette approche ne réunit pas les conditions formelles d'une certification avec les garanties associées en termes de validité pour en faire un réel objet de différenciation sur le marché du travail. Il est regrettable que ce point n'ait pas été débattu avec l'équipe de Pépite France qui a conduit la formation à la certification des compétences au Maroc mais à laquelle l'équipe du pôle de Rabat n'a pas participé.

Pour autant, cela a permis d'engager un débat et de préciser que l'approche de Pépite France a évolué et fait l'objet actuellement d'une demande d'accréditation auprès de France Compétences dont la démarche a été présentée par M. Alain Asquin, délégué ministériel en charge du programme Pépite France, le samedi 10 juillet matin en visioconférence en présence des représentants des deux pôles de Rabat et de Casablanca.

La journée **du 8 juillet** s'est déroulée au siège de la Présidence du l'UMR5 qui a permis d'accueillir une délégation des deux premières universités, **Ibn Tofail de Kénitra** et **Abdelmalek Essaadi de Tanger**, qui seront accompagnées par le Pôle SALEEM de Rabat pour déployer en leur sein le SNEE.

Cette seconde journée a été inaugurée par **Mme Danielle Pailler**, Directrice régionale de l'AUF - Maghreb qui a souligné l'importance du projet SALEEM pour l'agence et plus spécifiquement ses prolongements au travers de sa déclinaison au sein de l'ensemble des universités Marocaines et Tunisiennes d'une part, et dans une large partie de la francophonie scientifique au travers de la création des Centres d'Employabilité Francophones (CEF), d'autre part.



Après cette introduction, **M. Abderrazak Ben Saga**, en sa qualité de point focal du projet SALEEM pour le Ministère Marocain de l'enseignement supérieur a exposé la raison d'être du projet SALEEM pour le Ministère et les objectifs associés. Au cours des échanges, M. Ben Saga a tenu à souligner que le Ministère était à l'écoute des différentes parties prenantes pour faire évoluer si besoin la circulaire au regard des premiers résultats obtenus et des points particuliers que sa mise en œuvre pourrait soulever.

Une partie de la matinée a été consacrée à une présentation tout à la fois de l'organisation et de l'activité du pôle de Rabat aux délégations des universités de Kénitra et de Tanger. Cette présentation a été conduite par Mme Ghazouani accompagnée par différents membres du pôle qui ont pu présenter leurs fonctions ainsi que leurs conditions d'intervention.

Dans l'après-midi, **M. Stéphane Marion** a présenté la **matrice de transférabilité** élaborée à l'issue de la première phase d'expérimentation du projet SALEEM au sein des pôles de Rabat et Casablanca au Maroc et de Carthage et de Sfax en Tunisie. Ceci a permis de préciser aux représentants des universités de Tanger et Kénitra ce que recouvre la notion de pôle et de les sensibiliser sur le fait que la mise en place d'un pôle allait bien au-delà de la simple attribution du SNEE. Cette présentation a été l'occasion d'un échange très interactif avec la salle tout à la fois riche de contenu et de sens. Au terme de cette présentation les grandes lignes des conditions de mise en œuvre du SNEE au sein de ces universités ont été dressées avec une présentation de l'accompagnement à mettre en place avec l'UM5R.

La dernière partie de l'après-midi a été consacrée à une présentation de l'approche actuelle de l'université de Tanger en ce qui concerne l'accompagnement des étudiants vers l'emploi.



Une vingtaine de participants ont assisté à ces deux journées.

\*\*\*\*

## Visite du pôle SALEEM de Casablanca (09 et 10 juillet 2021)

Les deux experts ont pu visiter le Pôle Insertion et Entrepreneuriat SALEEM de l'université Hassan II Casablanca (UH2C) les vendredi 9 juillet et samedi 10 juillet.



La journée du **9 juillet** s'est déroulée au sein du pôle SALEEM de Casablanca dans une salle nouvellement équipée permettant d'accueillir une soixantaine de personnes. Une délégation des deux premières universités, **Hassan Premier de Settat et Chouab Doukkali d'El Jadida**, qui seront accompagnées par le Pôle de Casablanca pour déployer en leur sein le SNEE, a participé à cette rencontre.



La rencontre a été inaugurée par **Mme Aawatif Hayar**, Présidente de l'Université Hassan II, qui a tenu à souligner l'importance accordée par l'université à l'entrepreneuriat comme vecteur d'employabilité des étudiants.

**Mme Danielle Pailier** est ensuite intervenue en visioconférence pour rappeler l'importance accordée par l'AUF au projet SALEEM et à ses prolongements au travers de son déploiement progressif au sein des Universités Marocaines et Tunisiennes et de son élargissement au travers des Centres d'Employabilité Francophones (CEF).

Après cette introduction, **M. Abderrazak Ben Saga**, point focal du projet SALEEM pour le Ministère Marocain de l'enseignement supérieur a présenté la raison d'être du projet SALEEM pour le Ministère et les objectifs associés.

**M. Anass Kettani** a ensuite présenté le Pôle Insertion et Entrepreneuriat (PIE) de Casablanca et le bilan du projet SALEEM qui a permis de :

- découvrir l'écosystème de PIE et son positionnement au sein de l'UH2C ;
- prendre connaissance des différents membres de l'équipe du pôle et de leur rôle au sein de la structure ;
- suivre le processus de recrutement d'accompagnement de chacune des 3 premières promotions ;
- identifier les profils des étudiants recrutés, ainsi que le profil des projets accompagnés ;
- mettre en avant les différents événements qui ont ponctué le développement du pôle et la mise en œuvre du SNEE.

Cette présentation a été ponctuée par l'intervention de différents membres de l'équipe qui ont pu préciser leur fonction et leur contribution au développement du pôle. Elle a été suivie d'un échange très constructif avec les représentants des universités de Settat et d'El Jadida.

Les experts ont eu l'occasion de visiter les différents espaces aménagés par l'équipe du pôle et mis à sa disposition par l'UH2C. L'importance de ces espaces est assez remarquable et devrait permettre de pouvoir créer une réelle cité de l'entrepreneuriat avec la réunion dans un même lieu de différents acteurs de l'écosystème. Pour autant, il sera nécessaire de pouvoir mobiliser des ressources humaines à la hauteur des enjeux pour animer ces espaces.

Au terme de cette présentation les grandes lignes des conditions de mise en œuvre du SNEE au sein des universités de Settat et d'El Jadida ont été dressées avec une présentation de l'accompagnement à mettre en place avec l'UH2C.



L'après-midi a été consacrée à un échange avec un panel d'étudiants ayant bénéficié de l'accompagnement du pôle au cours de ses 3 premières années d'activités. Ceci a permis de prendre conscience de la très grande diversité des projets proposés ainsi que de l'hétérogénéité de leur stade d'avancement. Cela a également été l'occasion de noter les principales difficultés auxquelles peuvent être confrontés les étudiants dans la mise en œuvre de leur projet et par là même de relever quelques freins au passage à l'acte. Ce qui est le plus remarquable au travers de ces entretiens c'est l'enthousiasme des étudiants ayant bénéficié de l'accompagnement du pôle et de leur capacité à en être de véritables ambassadeurs.

Le PIE dispose de moyens remarquables, notamment en termes de locaux pour pouvoir développer son activité. Pour autant, pour que le lieu devienne une réelle « ruche entrepreneuriale », il sera nécessaire de le doter de moyens humains à la hauteur des ambitions affichées. Dans ce sens, la consolidation des accords avec l'ANAPEC est importante, mais il faudra également renforcer les partenariats avec les acteurs de l'écosystème pour trouver des ressources disponibles au service du projet.

Une quarantaine de participants ont assisté à ces deux journées.

\*\*\*\*

Les thèmes suivants ont été abordés en « miroir » au sein des deux pôles :

**Rencontre avec les étudiants porteurs de projets et bénéficiaires du SNEE (07.07.2021 Rabat, 10.07.2021 Casablanca)**

Les deux rencontres ont révélé la façon dont les étudiants porteurs de projets et bénéficiaires du SNEE perçoivent leur expérience dans les deux pôles et les avantages qui découlent du SNEE. Leurs observations sont autant de pistes d'amélioration de l'activité d'accompagnement. Présents dans la salle de réunion ou en connexion vidéo (une partie des étudiants de Rabat), ils ont déclaré avoir apprécié notamment la diversité des ateliers offerts par les pôles et les réseaux de contacts auxquels ils ont eu accès. Suite aux suggestions des étudiants, M. Stéphane Marion a recommandé la création d'une « feuille de route de l'activité d'accompagnement » pour assurer un parcours constant, permanent et dépasser le stade des conseils ponctuels, sur demande.

**Présentation du concept de PEE (pôle étudiant-entrepreneur) et du SNEE (statut d'étudiant entrepreneur) par M. Abderrazak Ben Saga – point focal du projet SALEEM : (08.07.2021 Rabat, 09.07.2021 Casablanca)**

M. Ben Saga a évoqué le modèle PEPITE France qui a inspiré la création des pôles au Maroc, comme d'ailleurs en Tunisie, en fournissant les grands repères de l'activité d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs : la

formation à l'entrepreneuriat, le suivi personnalisé des projets dans diverses phases de développement, la mise en relation avec les parties intéressées (du milieu économique et financier, de l'administration, etc.), l'accès au Statut National d'Etudiant Entrepreneur (la **circulaire ministérielle du 20 décembre 2018 instituant le SNEE au Maroc**, les conditions d'accès, les bénéfices pour le sollicitant).

Suite à cette mise en perspective, il a présenté de façon détaillée le SNEE dans le contexte marocain en soulignant ses spécificités par rapport aux approches retenues au sein des différents pays partenaires du projet SALEEM. Il a par là même été conduit à commenter dans le détail les différentes dispositions contenues dans la circulaire ministérielle du 20 décembre 2018 qui régit le SNEE au Maroc. Un échange a eu lieu avec la salle sur les conditions de sa mise en œuvre au sein des deux universités candidates et sur les points de vigilances à prendre en considération.

**Transférabilité du modèle de pôle d'accompagnement des étudiants entrepreneurs : (08.07.2022 Rabat, 09.07.2021 Casablanca)**

**M. Stéphane Marion** a présenté la **matrice de transférabilité** élaborée à l'issue de la première phase d'expérimentation du projet SALEEM au sein des pôles de Rabat et Casablanca au Maroc et de Carthage et de Sfax en Tunisie. Ceci a permis de préciser aux représentants des quatre universités de Kénitra, Tanger, Settat et d'El Jadida ce que recouvre la notion de pôle et de les sensibiliser sur le fait que la mise en place d'un pôle allait bien au-delà de la simple attribution du SNEE. Cette présentation a été l'occasion d'un échange très interactif avec la salle tout à la fois riche de contenu et de sens. Au travers de ces échanges il a été mis en avant l'importance de prendre en compte les spécificités territoriales et d'adapter la construction du pôle au contexte de chaque Université sans pour autant perdre de vue l'objectif visé par le Ministère et l'AUF.

Cette présentation s'est déroulée en deux volets :

a) *technique* : le cadre du processus de transférabilité dont les repères incontournables sont la volonté ministérielle, l'engagement volontaire des universités et de leur gouvernance, le développement des structures d'appui et d'un réseau de collaborateurs dans le territoire, le rôle d'un pôle au niveau de l'université qui l'héberge et dans le territoire, ses rapports avec les parties intéressées. Selon M. Marion, la réussite d'une telle démarche dépend de l'adaptation à la spécificité locale / régionale / nationale.

b) *pratique* : présentation par leurs représentants des universités intéressées à mettre en place des PEE (pour Rabat : l'université **Ibn Tofail** de Kénitra et l'université **Abdelmalek Essaadi** de Tanger – Tétouan ; pour Casablanca - l'université **Hassan Premier** de Settat et l'université **Chouaib Doukkali** d'El Jadida). Les représentants des quatre universités ont mis en avant les atouts qui leur permettraient d'emprunter avec succès le modèle implanté à Rabat et à Casablanca.

**Certification des compétences (10.07.2021) – Intervention en visioconférence de M. Alain Asquin, délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant, auprès de Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en présence des représentants des pôles de Rabat et de Casablanca.**

M. Asquin a précisé la démarche conduite depuis plus de 18 mois au sein du réseau des pôles PEPITE France pour faire évoluer le processus de certification mis en place. Il a ainsi pu expliquer que cette démarche cherche avant tout à renforcer l'approche et à répondre aux critiques émises sur la robustesse du processus. Dans ce sens, suite à la réflexion conduite et à la reconfiguration de la démarche proposée, basée en large partie sur le Cadre européen des compétences entrepreneuriales (*EntreComp*), un dossier a été déposé auprès de France Compétences (organisme créé par la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, qui a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage et qui a notamment la charge de « *garantir l'adéquation des certifications professionnelles avec les besoins économiques et sociaux* »). La présentation détaillée faite par M. Asquin sur les grands principes de cette certification a permis de rassurer les participants sur tout à la fois la solidité du processus et sa capacité à répondre aux exigences de l'environnement économique.

L'échange qui a accompagné cette présentation a fait ressortir l'enjeu de la certification et des conditions de sa mise en œuvre.

## **Entrepreneuriat au féminin (07.07 2021 Rabat, 10.07 2021 Casablanca) - présentation de l'étude réalisée par l'Université Technique de Cluj-Napoca**

**Mme Cristina Bulgaru** a présenté les résultats de la recherche conduite par l'Université Technique de Cluj-Napoca sur l'entrepreneuriat féminin au niveau international, avec un focus plus spécifique sur les pays partenaires du projet SALEEM, le Maroc et la Tunisie. Cette étude datée de 2019 est basée sur une revue de la littérature internationale sur le sujet. Cette présentation a été l'occasion d'engager un débat sur le sujet et de recueillir un certain nombre de réactions face aux résultats concernant plus spécifiquement l'entrepreneuriat féminin au Maroc. Les discussions ont abouti à définir un portrait de la femme-entrepreneure, avec ses atouts et ses faiblesses, avec sa perception du risque et des obstacles, avec le domaine d'activité imposé ou choisi.



\*\*\*\*

### **POINTS DE VIGILANCE RELEVÉS ET PISTES DE RÉFLEXION**

**Ces deux journées au sein du PIE de l'UH2C ont permis de souligner l'importance du chemin parcouru depuis la création du pôle, mais aussi de faire ressortir quelques points de vigilance assez proches de ceux relevés auprès du pôle de l'UM5R et sur lesquels une réflexion devra être conduite :**

- L'attribution du SNEE au terme du parcours d'accompagnement comme la validation d'un cursus détourne quelque peu son objet qui est avant tout de permettre à l'étudiant-entrepreneur l'accès à des ressources et de faciliter l'aménagement du parcours universitaire pour favoriser l'émergence de projets de création d'activité ;
- La mise en place d'un accompagnement individualisé des étudiants comme prévu dans le SNEE n'est pas effectif : ceci est aujourd'hui un manque réel. Il serait bon de consolider l'accompagnement des étudiants porteurs de projet par l'intervention de personnes issues du monde socio-économique afin de favoriser la rencontre avec les exigences du marché ;
- La partie formation est assez dense mais limitée à quelques mois dans l'année compte tenu du lancement tardif de la campagne de recrutement. Il pourrait être bon de réfléchir à un programme plus étalé dans le temps, et il pourrait être envisagé que les étudiants puissent demander le SNEE à différents moments de l'année. Ceci pourrait conduire le pôle à avoir une activité continue avec des cycles de formations étalés sur 8 à 10 mois ;
- La force du programme semble en premier lieu axée sur l'ouverture aux réalités du monde socio-économique et sur sa capacité à mettre les étudiants en interrogation sur leur futur professionnel. Par là même, il faut noter qu'il impacte notablement la posture entrepreneuriale des étudiants accompagnés ;
- Les référents rencontrés ont montré un bel engagement, pour autant la valorisation de cet engagement dans le parcours universitaire est une question qui reste en suspens et qui risque de poser problème à terme ;
- La déclinaison de l'activité du pôle au sein des différents établissements de l'Université avec l'ouverture d'espaces d'accueil et d'accompagnement des étudiants au sein des établissements restent à construire. Quelques initiatives peuvent être identifiées mais elles ne forment pas une généralité.